

Règlement de la Vie au Village du Challenge EducEco 2014 à COLOMIERS

Les épreuves du Challenge EducEco se déroulent les jeudi 29, vendredi 30 et samedi 31 mai 2014 en milieu urbain au cœur de la ville de COLOMIERS.

Même si quelques voies sont adaptées, la vie de la ville n'est pas interrompue par le Challenge EducEco, la circulation des usagers avec leur véhicule continue, en conséquence la plus grande prudence est requise pendant tous les déplacements.

Les équipes sont accueillies mercredi 28 mai de 16h à 19h et jeudi 29 mai de 8h à 11h. Elles devront avoir libéré les zones d'hébergement pour dimanche 1 juin à 10h.

Stationnement des véhicules d'accompagnement des équipes

Les voitures particulières et les véhicules techniques stationnent sur une aire dédiée, située à l'ouest de la place des fêtes.

Pour leurs déplacements de la place des fêtes à la place de la Mairie, les participants utilisent l'allée piétonne qui débouche sur le passage protégé de l'allée du Lauragais.

→ Attention : la circulation des usagers de la ville n'est pas interrompue pendant le déroulement du Challenge EducEco sur l'allée du Lauragais.

Village des équipes

Une centaine de stands d'environ 13m² sont implantés sur la place Alex Raymond face à la Mairie. Ils constituent le village des équipes. Un point d'eau (non potable) est accessible.

Chaque équipe dispose d'un stand pour le véhicule avec les matériels de mise au point et de réglage.

Une alimentation électrique protégée, de tension 220V, dont le courant est limité à 10A est disponible.

Un éclairage basse consommation est à disposition dans chaque stand.

L'affectation des véhicules des équipes dans les stands est établie par l'AD3E.

Les périodes d'occupation autorisées dans les stands sont :

→ mercredi 28 mai de 17h à 22h ;

→ jeudi 29 mai de 8h à 22h, vendredi 30 mai de 8h à 22h, samedi 31 mai de 8h à 16h.

→ samedi 31 mai à 16h : vérification de l'état des stands.

Le gardiennage du village est assuré les nuits de mercredi à jeudi, de jeudi à vendredi et de vendredi à samedi de 21h à 8h. De 8h à 21h le gardiennage des stands est sous la responsabilité des équipes.

Accès des véhicules des concurrents depuis le village des équipes aux stands techniques et au parcours urbain du Challenge EducEco

Les véhicules sont poussés depuis le village des équipes (place de la Mairie) jusqu'au boulevard Emile Calvet en passant par la rue du Centre puis l'allée d'Occitanie partagée avec les véhicules des usagers de la ville.

→ des barrières de protections sont installées pour séparer les deux flux de circulation sur l'allée d'Occitanie ;

→ l'autorisation de prendre place dans la file d'attente pour l'accès aux stands techniques et à la piste est accordée sur présentation des documents requis.

Nom de l'Etablissement :

Nom du chef d'équipe :

Vu et pris connaissance :

Le parcours urbain du Challenge EducEco

Le parcours urbain est constitué du boulevard Emile Calvet et des ronds-points de la Méditerranée et du Petit Prince (1,23 km).

Le début de la rue des Garibaldiens est réservé aux manœuvres des véhicules Eco-citadins.

Une seule voie est utilisée sur les ronds-points (à l'intérieur des ronds-points, côté externe du parcours), l'autre voie étant utilisée par les véhicules des usagers de la ville.

- des protections Tecpro sont disposées sur les ronds-points pour séparer les deux flux de véhicules ;
- des protections (type SEVO) sont placées sur les bords de la partie centrale du boulevard Emile Calvet, disposant de sphères en béton ;
- des éléments de signalisation sont installés pour indiquer aux pilotes les zones de départ et d'arrivée ainsi que l'accès à la zone de manœuvre pour les Eco-citadins ;
- des plots permettent de baliser les bords extérieurs du boulevard Emile Calvet ainsi que les bords de la partie centrale du boulevard disposant de barrières.

Remorquage des véhicules en panne

Les véhicules en panne restent sur le bord du circuit sur les aires de refuge :

- ils sont bloqués jusqu'à l'interruption ou la fin de la course ; dans la zone verte ils peuvent être dégagés rapidement par remorquage par les commissaires.

Stands techniques

Les stands pour les contrôles techniques de sécurité-conformité sont situés sur la place d'Occitanie.

Les stands pour les contrôles relatifs à la motorisation et au mesurage des énergies consommées sont situés sur l'allée d'Occitanie à proximité du circuit.

Centre de secours

Le centre de secours est installé sur l'allée de Limogne, près du rond-point du Petit Prince.

Hébergement des participants

- pour les lycéens et les étudiants : sur un terrain herbeux situé à proximité du Gymnase Victor Hugo dont les installations sanitaires seront disponibles ;
- pour les collégiens sur un terrain herbeux : dans l'enceinte du Collège Voltaire, à proximité du gymnase du Collège dont les installations sanitaires seront disponibles.

Dans les 2 cas, l'hébergement est gratuit, l'installation de l'équipe est conditionnée d'une part à la demande faite lors de l'inscription, d'autre part à l'enregistrement effectué lors des formalités d'accueil.

- **le bon usage des locaux et des installations sanitaires ainsi que le respect de la tranquillité des usagers sont placés sous la responsabilité de l'enseignant ou du chef d'équipe concerné.**

Période autorisée :

- ouverture : mercredi 28 mai à 16h ;
- fermeture : dimanche 1 juin à 10h.

Quelques consignes :

Les emplacements peuvent recevoir des éléments de fixation à enfoncer tels que sardines métalliques ou clous à condition de respecter la sécurité indispensable, notamment par rapport aux zones de circulation.

Contraintes :

- il n'y a pas de prises électriques disponibles ;
- cuisson des aliments : gaz autorisé, feux vifs avec bois ou charbon interdits ;
- tout camping placé à l'extérieur de l'enceinte réservée à cet effet est interdit.

Le gardiennage de l'hébergement au Lycée Victor Hugo est assuré du mercredi 28 mai à 21h au dimanche 1 juin à 10h. Au collège Voltaire, le gardiennage est assuré la nuit.

Nom de l'Etablissement :

Nom du chef d'équipe :

Vu et pris connaissance :